

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES	Ecole :	<input type="checkbox"/> Maternelle :
	Ecole d'origine nouvel arrivant :	<input type="checkbox"/> Petite Section
	Commune :	<input type="checkbox"/> Moyenne Section
		<input type="checkbox"/> Grande Section
		<input type="checkbox"/> CP
		<input type="checkbox"/> Autres classes

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 20.. / 20..

ELEVE

NOM : Prénom(s) :/...../..... Sexe : F M

Né(e) le : .. / .. / Lieu de naissance (pays, commune et département) :

Adresse :

Code postal : Commune :

RESPONSABLES LEGAUX*

Mère

Autorité parentale : Oui Non

Nom de jeune fille :

Nom marital (nom d'usage) :

Prénom :

Profession :

Situation familiale (1) :

Adresse :

(si différente de l'élève)

Code postal : Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Numéro de poste :

Courriel :@.....

Père

Autorité parentale : Oui Non

Nom :

Prénom :

Profession :

Situation familiale (1) :

Adresse :

(si différente de l'élève)

Code postal : Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Numéro de poste :

Courriel :@.....

Autre responsable légal* (personne physique ou morale) Autorité parentale : Oui Non

Organisme : Personne référente :

Fonction : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Téléphone portable :

Courriel :@.....

(1) Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

* Responsables Légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour:

La transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94 149 du 13/04/1994)

Les élections des représentants des parents d'élèves: chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004 104 du 25/06/2004)

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT A LA SORTIE

NOM : Lien avec l'enfant :
 A appeler en cas d'urgence Autorisé à prendre l'enfant

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Téléphone travail : Numéro de poste :

NOM : Lien avec l'enfant :
 A appeler en cas d'urgence Autorisé à prendre l'enfant

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Téléphone travail : Numéro de poste :

NOM : Lien avec l'enfant :
 A appeler en cas d'urgence Autorisé à prendre l'enfant

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Téléphone travail : Numéro de poste :

INFORMATIONS PERISCOLAIRES

Garderie matin : Oui Non Garderie soir : Oui Non
Restaurant scolaire : Oui Non
Transport scolaire : Oui Non Déplacement domicile/école : Seul Accompagné

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile : Oui Non Individuelle Accident : Oui Non
Compagnie d'assurance : Numéro de police d'assurance :

AUTORISATION (à remplir par les deux parents en cas d'adresse différentes) Ne cocher qu'en cas de refus

Mère : Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.
 Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires.
Père : Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.
 Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires.

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date: Signature de la Mère: Signature du Père:

Justificatifs à fournir de moins de 3 mois:

- Photocopie de justificatif de domicile (Facture téléphone, électricité, eau, bail...) de moins de 3 mois (et/ou attestation d'hébergement sur l'honneur + photocopie carte d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeur)
- Photocopie du livret de famille complet (parents divorcés, jugement complet attestant de la garde de l'enfant)
- Photocopie de la responsabilité civile ou l'assurance de l'école de l'année en cours
- Photocopie du carnet de santé pour les 1ère année de Maternelle et CP (**vaccins uniquement**)

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez l'école.